aures, était revenu par opposition au jugement ; il lui est infligé aujourd'hui un mois.

Nombreuses escroqueries — Un individu de Tourcoing, qui a un casier judiciaire des mieux garnis, c'est Charles Florin, qui dernièrement encore, a fait des dupes, en empruntant mais en ne remettant plus des vêtements et de l'argent qu'on lui avait prêtés.

Il est condamné pour ce dernier fait à six mois de prison et en raison de ses nombreuses condamnations précédentes, il encourt la peine de la réclusion.

Me CONFORME.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Affaire dite « des Fin de Siècle ». Arrêt. — La chambre des appels correctionnels, réformant le jugement qui a renvoyé le jeune Vieghs dans une maison de correction, a purement et simplement rendu à sa grand'mère et tutrice cet enfant qui a agi sans discernement.

M. Droulers, ancien chef de la police de sûreté de Lille, se trouvait de nouveau à Douai, pour l'emmener et le conduire à la maison paternelle de Metiray.

Quand l'affaire reviendra ultérieurement, soit devant la Cour d'appel, soit devant la Cour d'assises, selon la solution de la Cour de cassation relativement à la compétence, il ne sera plus question du jeune Marcel, mais seulement de ses complices, la veuve Chasin, Angèle Chasin et Lonquety.

Date de cessation de paiement. — La première chambre a confirmé le jugement du tribunal de commerce de Tourcoing, qui a reporté au 25 février 1887 la date de la cessation des paiements de Mme veuve Poullet-Dubois. Elle a adopté le système contraire que nous avons exposé.

L'hypothèque concédée à Mme Flipo-Delcroix, conservera donc son efficacité au profit de ses héritiers.

CONSEIL MUNICIPAL DE TOURCOING

(Suite de la séance du 19 décembre)

INSTRUCTION PUBLIQUE

Le Conseil vote le crédit nécessaire pour l'allocation aux instituteurs congréganistes de suppléments de traitement qui avaient été accordés par des précédentes délibérations aux instituteurs laïques.

EMBRANCHEMENT DU CANAL

Le service de la navigation a fixé à 76,575fr. le contingent à la charge de la ville dans certaines expropriations pour l'embranchement du canal. Renvoi à la commission des finances.

SERVICE DES EAUX

Le Conseil sanctionne le budget du service des eaux pour 1891, tel qu'il a été adopté par la commission mixte.

DÉPENSES D'ENTRETIEN

L'administration municipale est autorisée à payer directement à M. Degryse-Werbrouck une somme de 1026 fr. 30 pour fournitures de calorifères faites à la société Phalempe, Lutun et Cie adjudicataire principal, ces fournitures devant être considérées comme dépenses d'entretien.

ABONNEMENT DES BRASSEURS

La Commission des finances, rapporteur M. Dessauvages, a fixé à 199,000 fr. l'abonnement des brasseurs pour 1891. Adopté.

NON VALEURS

Le même rapporteur propose, encore au nom de la Commission des finances, l'admission en non valeur de certaines sommes déclarées irrecouvrables par le receveur municipal. Adopté.

LOUEURS DE VOITURES

La demande d'exonération du droit de stationnement présentée par les loueurs de voitures, est rejetée, suivant l'avis de la commission des finances, rapporteur M. Victor Quey.

BOUTIQUES DE LA FOIRE

M. Wilkin-Torcq a proposé à la municipalité de payer à la ville une redevance de 1 00 fr. afin d'avoir le droit de louer les boutiques aux marchands forains.

La commission des finances adopte le principe, mais est d'avis de mettre cette redevance en adjudication. Le rapporteur est encore M. Quey. Conclusions votés.

LA CLOCHE DE LA CROIX ROUGE

Suivant devis, la construction du clocher de l'église St-Joseph nécessiterait une dépense de environ 62 000 fr. La ville prendrait cette dépense à sa charge, si M. le curé et quelques souscripteurs consentent à participer pour 25,000 fr. Telles sont les conclusions, d'ailleurs admises sans discussion, déposées par M. Salembier, rapporteur de la Commission des finances.

FOURNITURES DE BUREAU

Le Conseil homologue le nouveau cahier des charges approuvé par la commission des finances, rapporteur M. Muller, pour la mise en adjudication des fournitures de bureau.

LES MARCHANDS DE CHARBON

Une pétition des marchands de charbon, également relative au droit de place, ne reçoit pas de suite favorable, après examen par la Commission des finances dont les conclusions sont déposées par M. Paris.

CONDITION PUBLIQUE

Sur une demande de M. Honoré-Dumortier, l'administration municipale est autorisée à traiter au mieux des intérêts de la ville, pour l'achat de différents appareils nécessaires à la Condition publique.

CLOCHER DE SAINT CHRISTOPHE

M. Henri Dumortier appelle l'attention de l'Administration sur l'état de délabrement dans lequel se trouve le clocher de St Christophe et demande à qui incombe le soin des réparations.

M. le président répond que la question sera prochainement résolue à propos d'une demande, actuellement à l'étude, de M. le doyen de St-Christophe tendant à obtenir de la ville un subside de 50,000 fr. pour la construction d'une sacristie monumentale et le ravalement de l'église.

FÊTE DE LA CROIX-ROUGE

Le crédit de 1,500 fr. voté par le Conseil municipal pour cette fête ayant été dépassé, M. Louis Grau avait demandé l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 1091 fr. La commission des finances, à qui la question avait été renvoyée, exprime, par l'organe de son rapporteur, M. Muller, le regret de ne pas pouvoir donner une suite favorable à cette demande, le Conseil s'étant prononcé pour un crédit de 1,500 fr., crédit qui, alloué dans les mêmes proportions au Blanc-Seau, aurait amplement satisfait aux organisateurs de la fête donnée dans ce dernier quartier. La commission des finances propose donc de rejeter le crédit supplémentaire de 1 091 fr.

M. Louis Grau. — Je trouve indigne la conduite de la Commission des finances à mon égard. Je demande le scrutin secret.

M. Salembien. — Je réclame le scrutin nominal.

M. le Président. — M. Grau, je vous rappelle au respect des convenances.

M. Paris. — Comme membre de la commission des finances, je tiens à bien préciser que, personnellement, tout en reconnaissant la situation irrégulière, j'ai dit qu'il serait dur de laisser ces frais à la charge d'organisateurs qui avaient consacré leur temps.

M. Muller. — Le rapport porte bien : à le regret de proposer le rejet.

M. Louis Grau fait allusion à une irrégularité qui aurait été commise à propos d'une dépense lors de la fête de gymnastique. M. le président proteste, contre cette allégation et affirme que tout a été fait régulièrement.

M. Masure confirme cette déclaration.

Quelques paroles assez aigres sont encore échangées puis le Conseil municipal s'étant prononcé pour le vote nominal, il est procédé à l'appel.

Onze conseillers déclarent adopter les conclusions du rapport et huit appuient la demande de M. Grau. Le crédit supplémentaire est donc rejeté.

Ont voté pour les conclusions de la Commission des finances MM. Glorieux, Masure, Sasselange, Salembien, Muller, Sénélar, Honoré Colson, Delva, Quey, Tack et Dessauvages.

Ont voté contre : MM. Honoré-Damortier, Faveur, Jubard, Grau, Dutheit, Paris, Caron et Leplat.

M. Delaviéville a déclaré s'abstenir.

Après la proclamation du résultat, M. Grau et plusieurs de ses collègues qui avaient voté avec lui quittent la salle.

Il y a encore cependant des ralliés à traiter à huis-clos, mais le conseil n'est plus en nombre et la séance est levée à 11 h. 15.

Vêtements pour hommes tout faits et sur mesure

Voir Maison A. FÈVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve, LILLE

COUPE ET FAÇON GARANTIES

1845—1885

BELGIQUE

Mouscron. — Voici les dates du tirage au sort pour l'arrondissement de Courtrai :

Courtrai, 23 janvier ; Gulleghem, le 24 ; Menin, le 26; Lauwe le 27 ; Mouscron, le 28; Dottignies, le 30 ; St Genois, le 30 ; Avelghem, le 31 ; Anseghem, le 2 février; Waereghem, le 3 ; Harlebeke, le 4 et Halste le 5 février.

Les filles de l'orphelinat du patronage Ste-Germaine à Mouscron, ont donné de leurs bienfaiteurs, le 25 courant, jour de Noël, à cinq heures précises du soir une soirée musicale et dramatique, dont voici le programme :

1° Cantique de Noël (Chœur) 2° Drame en trois actes (Blanche et Raphaël ou laquelle des deux ?) Les feux de la Saint Martin, duo; 4° L'ange et l'enfant, romance; 5° Le jeu de piquet, duo; 6° La pala d'épice voyagent, comédie en un acte; 7° Les tribulations d'un concierge, scène finale. Une quête sera faite au profit de l'œuvre.

Crespin. — Les deux dernières victimes de la catastrophe du puits de l'Escouflaux ont été retirées hier soir.

L'enterrement des autres victimes a eu lieu hier au milieu d'une grande affluence de monde.

L'enquête faite par M. Macquet directeur de l'école des mines de Mons, fera connaître la cause de la rupture du câble, au sujet de laquelle sont émises diverses opinions.

Le socialiste César De Paepe. — Nous avons dit que le socialisme belge vient de perdre son théoricien le plus connu, M. César De Paepe, mort avant-hier à Cannes, à 49 ans. Ancien élève des jésuites de Bruxelles, où il fit de brillantes études, il mena de front l'étude de la médecine et l'apprentissage de la typographie. C'est ce qui le perdit. Son patron, Decoster, alors imprimeur des libres-penseurs belges, l'initia au socialisme, dont il devint l'un des adeptes les plus ardents. Reçu docteur seulement en 1871, il imagina de ne pas demander l'honoraires et de placer seulement à la porte un tronc où ses clients mettaient ce qu'ils voulaient. Cela lui valut une clientèle énorme qui rendit jaloux les autres médecins.

Il a formulé, dans de nombreux articles de journaux, le possibilisme représenté aujourd'hui au Conseil municipal de Paris par Brousse et les conseillers du parti ouvrier. Il était depuis longtemps condamné. A l'automne dernier, à la réunion du parti ouvrier, l'assistance s'était abstenue de fumer par égard pour ses poumons malades.

De Paepe était l'instigateur des manifestations qui ont lieu actuellement en Belgique, en faveur du suffrage universel et de la république.

DEMANDEZ PARTOUT LE

SAVON DES MILLE PARFUMS

Préparé par FERRAILLE Aîné

Croix, près Roubaix.

Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons 46600—22233

ROUBAIX. — *Déclarations de naissances du 20 décembre.* — Louis Masurel, rue Mazarin, 3. — Emile Planchon, rue d'Alma, fort Fraser, 22 bis. — Alexis Remy, rue Lacroix, cour Bayart, 13 — Alice Bossut, rue du Pile, Brasserie. — Marie Verschelden, rue de la Chaussée, cour Coutreine, 7. — Louis Dubuy, Hôtel-Dieu. — Marie Dobnisiez, rue du Tilleul, cour Duquesnelin, 1. — Pierre et Cyrille Capart, jumeaux, rue de Tunis, cour Remy, 1. — Albert Michem, rue Sainte-Thérèse, 66. — Paul Vandenberghe, rue Saint-Joseph, 10. — *Mariages.* — Charles Holleraert, 25 ans, tisserand, rue de Crétz, 8, et Rosalie Duyment, 25 ans, tisserand, rue Bernard, cour Bernard, 8. — Henri Dubeau, 23 ans, appréteur, rue Monstesquieu, 22, et Clara Delforge, 22 ans, soigneuse, rue du Tilleul, 247. — *Déclarations de décès du 20 décembre.* — Pierre Mesques 52 mois, rue des Halles, 25. — Floria, présenté sans vie, rue des Arts, 187. — Maria Coolsaet, 4 ans, rue Malesherbes, cour Bourgois, 2. — Laure Scache, 10 mois, rue d'Iéna 40 — Gustave Decottignies, 4 mois, rue Holan, 5. — Marie Dupont 23 ans, ménagère, impasse Kléber, 1. — Claire Bové, 2 mois, rue de Lille, 65. — Xavier Lefebvre, 20 ans, Hôtel-Dieu. — Louis Cossart, 54 ans, journalier, Hôtel-Dieu. — Victoire Masquelier, 79 ans, propriétaire, boulevard de Metz, 23. — Jeanne Pauwels, 1 an, rue Solférino, cour Degrave, 8. — Leclercq, présenté sans vie, rue des Longues-Haies, 65. — Hélène Carette, 25 ans, rue Turgot, 272. — Henri Dumont, 1 an, rue d'Antoing, 5. — Théodore Vandamme, 72 ans, bonetier d'Armentières, rue, 25. — Virginie Ferson, 1 an, rue Thiers, 30. — Elodie Rouse, 6 mois, rue de la Mskellerie, 4.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 20 décembre.* — Jeanne Liagre, rue du Virolois. — André Leclère, au Blanc-Seau. — Louis Honoré, rue de Notre-Dame. — Fidèle Bonte rue du Haze. — Jeanne Croes, rue de Menin. — Célina Terrier, rue du Casino. — Romain Dufermont, à la Marlière. — Rachel Vandestratten, rue Saint-Roch. — Alice Sarette, rue du Cimbale. — *Mariages.* Henri Cannaert, 30 ans ouvrier agricole, et Marie Demey, 22 ans, soigneuse. — Antoni Donatti, 52 ans, laveur, et Clémence Larmagnac, 51 ans, journalière. — *Publications de mariage.* — Rémi Lycen, 28 ans, instituteur, et Coralie Rodez, 21 ans, sans profession. — Louis Leclercq, 24 ans, peigneur, et Marie Catteau, 25 ans, sans profession. — Henri Leplat, 27 ans, tisserand, et Dodie Belhoutz, 23 ans, soigneuse. — Fortuné Baucarne, 21 ans, cordonnier, et Marie Blouzet, 22 ans, domestique. — Jules Catteau, 27 ans, tisserand, et Césarine Warlem, 25 ans, fille de bureau. — Alfred Farvacque, 28 ans, rattacheur, et Hermance Desrousseaux, 21 ans, soigneuse. — Jean-Baptiste Corneille, 28 ans, journalier, et Marie Lagache, soigneuse. — Alphonse Mansy, 26 ans, cocher, et Marie Honoré, 24 ans, journalière. — Fidèle Devillier, 20 ans, sous-chef de musique, et Anna Lemaire, 23 ans, sans profession. —Nestor Hubert, 26 ans, mouleur, et Eugénie Decoennick, 20 ans, ménagère. — Louis Labit, 25 ans, mouleur, et Clémence Lalmand, 22 ans, soigneuse. — *Décès du 20 décembre.* — Pierre Lecoutre, 1 mois, rue de la Lutte. — Marie De Molin, 70 ans 11 mois, sans profession, rue de la Croix-Rouge. — Marie Verroest, 1 an 1 mois, au Blanc-Seau. — Léa Coppens, 3 ans 4 mois, rue de la Potente.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille NUTTE-DESFRÊNNES qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mon leur Pierre-Alexis-Auguste NUTTE, décédé à Roubaix, le 15 décembre 1890, dans sa 65e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels, qui auront lieu le dimanche 21 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Ma Campagne, cour Flamencourt, 2.

Les amis et connaissances de la famille BACQUET-LEBLANC qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Marie-Jeanne BACQUET, décédée subitement à Roubaix, le 19 décembre 1890, à l'âge de 13 ans et 8 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 21 courant, à 9 heures 1/2, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Pile, 139.

Les amis et connaissances de la famille PROUVOST-MASQUELIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Victoire MASQUELIER, veuve de M. Louis PROUVOST, décédée à Roubaix, le 19 décembre 1890, dans sa 86e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 22 courant, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le dimanche 21, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Philippe-le-Bon, 19, à 9 h. 3/4.

Les amis et connaissances de la famille Pierre DESCHAMPS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre-Amand DESCHAMPS, pieusement décédé à Nielles, le 19 décembre 1890 dans sa 86e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 22 courant, à 9 heures, en l'église de Nielles. — L'assemblée à la maison mortuaire, près du bureau de poste.

Les amis et connaissances de la famille HANNEBIQUE, [illegible] Marie-Jeanne-Philomène HANNEBIQUE, décédée à Roubaix, le 20 décembre 1890, dans sa 36e année, munie des Sacrements de l'Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 22 courant, à 9 heures, en l'église de Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Barbâtre, impasse Kléber, 1.

Les amis et connaissances de la famille DEFOORT-CARETTE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Hélène-Joseph-le CARETTE, décédée à Roubaix, le 20 décembre 1890, dans sa 48e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 22 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le dimanche 21, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Turgot, 75.

Les amis et connaissances de la famille VANDAMME-VERHEYDEN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Théodore VANDAMME, décédé à Roubaix, le 20 décembre 1890, dans sa 69e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 23 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard d'Armentières, 2.

L'Obit du mois sera célébré le lundi 29 janvier 1891, à 10 heures, en la même église.

Le Souvenir du mois sera célébré en l'église de Croix, le lundi 22 décembre 1890, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Madeleine BARNAUD, décédée à Croix, le 11 novembre 1890, à l'âge de vingt-six ans et un mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 22 décembre 1890, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri PATIX, cabaretier au Fort Mulhez, décédé à Roubaix, le 13 novembre 1890, dans sa 38e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 22 décembre 1890, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Achille-Joseph BERNARD, décédé à Roubaix, le 14 décembre 1889, dans sa cinquante-sixième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. De la part de Mme Désirée Bernard-Wel-comme et la famille.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 22 décembre 1890, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Emile-Augustin-Joseph DEBEYLE, décédé accidentellement à Roubaix, le 17 novembre 1890, dans sa quarante-troisième année. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 23 décembre 1890, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Isidore DEROUBAIX, époux de Dame Christine HAUTEWELLE, décédé à Roubaix, le 24 novembre 1890, dans sa 56e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

21 DECEMBRE 1793

GIREY DUPRÉ

C'était un journaliste républicain, membre du club des Jacobins ; il avait été l'un des plus ardents promoteurs de l'insurrection du 10 août, avait salué de ses cris de joie la chute de la Royauté, et nourrissait naïvement l'illusion de croire que les 288 membres qui s'étaient érigés à l'Hôtel de Ville en Commune insurrectionnelle comme représentants provisoires des 48 sections de Paris allaient, après le triomphe, remettre leur pouvoir pour pouvoir entre les mains de l'Assemblée législative.

Ils n'y pensaient guère et se dressaient au contraire de plus en plus contre elle en dictateurs revêtus de l'inviolabilité, préparant déjà les massacres de septembre. Girey-Dupré dénonçait vivement leurs rapines, leurs actes de violence et d'arbitraire, et le 28 août il annonça dans son journal que la Commune avait arrêté de faire des visites domiciliaires pour forcer les citoyens à donner leurs fusils » à l'heure où la nouvelle paraissait, elle n'était pas encore vraie, le soir elle l'était devenue par le décret que Danton avait arraché à la Législative.

Mais dans la journée même, la Commune l'accusant d'imposture avait sans aucun souci de la légalité, lancé contre lui un mandat d'amener, et alors jusqu'à faire bloquer et fouiller le ministère de la guerre où elle le croyait réfugié. Girey-Dupré en appela à l'Assemblée qui, se voyant elle-même menacée par la Commune, prit son parti et annula comme attentatoires à la liberté de la presse et à la liberté individuelle les mandats que la Commune avait lancés ; d'ailleurs les terribles visites étaient commencées, Girey n'avait dit que trop vrai.

Mais l'énergique résistance de Girey aux envahissements de la commune lui avait fait parmi eux des ennemis acharnés, et ils s'en souvinrent lorsque la chute des Girondins les eut rendus tout-puissants sous la Convention. Après l'exécution des Girondins (31 octobre) et parmi eux de Brissot, le directeur du journal le *Patriote* où il écrivait, Girey s'est réfugié à Bordeaux, il y fut arrêté et ramené à Paris les fers aux mains et aux pieds. A peine arrivé à la conciergerie, il fut interrogé : « Avez-vous connu Brissot? — Oui, je l'ai connu, il a vécu comme Aristide, il est mort comme Sydney »

La postérité n'a pas ratifié ce jugement, mais, comparé aux brigands qui étaient alors les maîtres de la France, Brissot pouvait paraître tel à Girey ; quoi qu'il en soit, cette fière réponse dénotait un caractère, et Girey ne le démentit pas devant le tribunal révolutionnaire. Il avait une telle confiance en sa justice qu'il comparut devant lui les cheveux coupés sur la nuque, la chemise rabattue sur le col de l'habit, ayant déjà fait lui-même la dernière toilette pour l'échafaud. Aussi, pour toute défense, il répondit à l'accusateur public : « Je suis prêt, faites votre office. » La sentence était dictée d'avance, et sur-le-champ Girey-Dupré marcha à la guillotine. Il y a aujourd'hui quatre-vingt-dix sept ans ; il éprouvait, comme tant d'autres, que quand on a lancé une bête féroce sur des adversaires, on n'a fait que la mettre en appétit, et elle ne tarde pas à dévorer ceux qui l'ont démuselée.

HEURES DES TRAINS

Service d'Hiver du 3 novembre 1890

DÉPARTS DE ROUBAIX pour :

MATIN

5.11 — Lille, Douai, Arras, Amiens, Paris, Valenciennes, Hirson, Charleville, Sedan, Nancy, Comines.
5.32 — Belgique, Courtrai, Gand, Bruxelles-Nord, Anvers.
5.48 — TT Lille.
6.22 — Belgique, Tournai, Express Courtrai, Gand, Anvers, Bruxelles-Midi.
6.24 — Lille, Douai, Cambrai, St-Quentin, Laon, Reims, Calais, Armentières, Hazebrouck, Dunkerque, Béthune, St-Pol, St-Omer, Boulogne, Merville, La Gorgue, Estaire, Berguette.
7.04 — TT Tourcoing.
7.19 — Lille, Armentières, Lens, Comines, Express Arras, Amiens, Paris, 1re classe, Rouen, 1re et 2e classe.
7.35 — Tourcoing. Tous les lundis ce train va à Mouscron.
7.53 — TT Lille.
8.17 — Lille, Armentières, Douai, Arras, Paris, Calais, Hazebrouck, Boulogne, Dunkerque, Hirson, Sedan, Charleville, Nancy, Valenciennes, Maubeuge.
8.23 — Belgique via Mouscron, Courtrai, Gand, Bruxelles, Tournai, viâ Menin, Bruges, Ostende, Blankenberghe, Heyst.
9.03 — TT Tourcoing.
9.26 — Lille, Douai, Cambrai, Laon, Reims, St-Quentin, Armentières, Express Calais, Londres, Dunkerque, St-Omer, Hazebrouck, Merville, La Gorgue, Berguette.
9.30 — Tourcoing, Menin, Bruges, Roulers.
9.37 — TT Lille.
10.04 — TT Tourcoing.
10.19 — Lille, Béthune, St-Pol, St-Quentin, Laon, Reims, Boulogne, Cambrai, Calais, Hirson, Maubeuge, Charleville, Valenciennes, Sedan, Nancy.
10.35 — Belgique, Tournai, Bruxelles-Midi.
10.48 — TT Lille.
11.27 — Belgique, Courtrai, Gand et Bruxelles-Nord, Anvers.
11.46 — Lille. Armentières, La Gorgue, Berguette.
12.13 — TT Tourcoing.
12.22 — Lille.
12.09 — Lille, Douai, Amiens, Rouen, Comines, Express Paris 1re classe, Express Hazebrouck, Calais, St Omer, Londres 1re et 2e classe, Boulogne.
12.49 — Tourcoing, Belgique, via Menin, Bruges, Ostende, Blankenberghe.
12.57 — TT Lille.

SOIR

1.28 — Belgique, Tournai, Bruxelles-Midi, Halluin.
1.44 — Lille, Cambrai, Laon, Douai, Reims, Saint-Quentin.
2.04 — TT Tourcoing.
2.47 — Belgique, Tournai, Courtrai, Gand, Bruxelles Anvers.
2.48 — TT Lille.
3.31 — Tourcoing.
3.40 — Lille, Douai, Arras, Amiens, Paris, Cambrai, Busigny, Saint-Quentin, Laon, Reims.
4.04 — Lille, Béthune, Comines, Valenciennes, Maubeuge, Hirson, Charleville, Sedan, Nancy.
4.06 — TT Tourcoing.
4.40 — TT Lille.
4.41 — Belgique viâ Mouscron, Tournai, viâ Menin, Bruges, Ostende.
5.15 — Lille, Calais, Dunkerque, Saint-Omer, Hazebrouck, Boulogne, Express, Douai, Cambrai, Valenciennes, Hirson, Amagne, Reims, Charleville, Sedan.
5.28 — Belgique viâ Mouscron, Courtrai, Tournai, Gand, Bruxelles.
6.04 — Tourcoing.
6.11 — Lille, Calais, Saint Omer, Hazebrouck, Dunkerque, Douai, Cambrai, Saint-Quentin, Laon, Boulogne, express Paris 1re et 2e classe.
7.09 — TT Tourcoing.
7.20 — Lille, Valenciennes, Don, Béthune, Comines, Maubeuge.
7.23 — Belgique via Mouscron, Tournai, Menin, Roulers, Thourout, Bruges.
7.48 — TT Lille.
8.16 — TT Lille.
8.52 — Lille, Douai, Arras, Paris, Cambrai, Caudry, Busigny.
8.34 — Belgique, Tournai, Courtrai, Gand.
9.02 — TT Tourcoing.
9.32 — Tourcoing.
9.48 — Lille, Douai, Arras, Amiens, Paris.
10.26 — Lille, express Dunkerque, Calais, Londres, Hazebrouck, Saint-Omer, Boulogne.
10.40 — Tourcoing.
11.18 — Lille, Douai, express Paris au départ de Douai, 1re et 2e classe, Arras, Amiens, Paris, Valenciennes.
11.28 — Tourcoing.
11.54 — Lille.
12.21 — Tourcoing.

AVIS AUX SOCIÉTÉS — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les éditions du *Journal de Roubaix*

THEATRE DE ROUBAIX (situé rues Richard-Lenoir et Archimède). Direction : Mme Vve G. Deschamps. — Bureaux à 5 h. 1/2. — Rideau à 6 h. 0/0 — Dimanche 21 décembre. — Représentation exceptionnelle. — Deux grands succès : MONTE-CRISTO, grand drame en 5 actes et 8 tableaux, de MM. A. Dumas et M. Maquet. — 1re représentation de l'immense succès : JOSÉPHINE VENDUE PAR SES SŒURS, opérette-bouffe en 3 actes, paroles de P. Ferrier et P. Carré, musique de V. Roger. — Ordre du spectacle : 1. Monte-Cristo; 2. Joséphine vendue par ses sœurs. — Prix des places ordinaires.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : M. — Thierry. — Bureaux à 6 h. 1/2 — Rideau à 7 h. 0/0 — Dimanche 21 et lundi 22 décembre. — UNE CAUSE CÉLÈBRE, drame en 6 parties, par MM. A. D'Ennery et Carmon. — LES NOCES D'UN RÉSERVISTE, comédie-bouffe en 4 actes, de MM. Chivot et Duru. — Ordre du spectacle : 1. Une Cause Célèbre ; 2. Les Noces d'un Réservisto. — Prix des places ordinaire.

BIBLIOGRAPHIE

Très varié, le numéro de l'**Univers illustré** du 20 décembre. Un joli dessin sur la Noël, ainsi qu'une chanson sur la fête enfantine par excellence ; une composition très amusante sur la nouvelle pièce du Palais Royal; une spirituelle et charmante page d'art, des dessins sur l'affaire Eyraud, sur le froid, les livres illustrés, etc., etc.

Sommaire du **Monde Illustré** du 20 décembre. *Texte* : Courrier de Paris, par Pierre Véron, Chronique des beaux-arts, par Olivier Merson. Lettres d'un soldat, par Dick de Lonlay. Nos gravures. *Un Père*, nouvelle par Georges de Lys. Théâtres, par Hippolyte Lemaire. Bibliographie. Le monde financier. Echecs, par S. Rosenthal. Chronique du sport. Récréations de la famille. Rébus.

Gravures : Grand-duché de Luxembourg. Cérémonie de la prestation de serment par le duc de Nassau. La Cour reçue à la porte de la Chambre des députés par le président. Le cortège sortant du château grand ducal pour se rendre à la chambre des députés. La ville de Luxembourg. La grande duchesse de Luxembourg Nassau. La Cour au balcon du palais grand-ducal après le serment. La Sainte-Barbe à Vincennes, Beaux-Arts. *La Valse*. Naples. Les nouvelles galeries couvertes. L'hiver à Paris. Un dépensaire. Les livres illustrés. Echecs. Rébus.

Sommaire de la **Mode Illustrée** du 21 décembre 1890. — Costume marin pour petit garçon de 2 à 4 ans. Costume marin pour petite fille de 9 à 11 ans. Cinq toilet es simples pour courses et visites du matin. Col en velours et dentelle. Chapeau de théâtre. Garniture de fleurs pour robes de bal. Veste au crochet. Plastron flottant en crêpe de Chine. Coiffure de théâtre pour dame d'âge moyen. Bande de tapisserie Robe en satin merveilleux. Robe en satin liséré. Robe en crêpe de Chine brodé.

Robe en peau de soie. Robe de bal pour jeune fille. Robe en tulle ornée de bouquets de plumes. Robe en velours et satin. Robe garnie de bandes de plumes. Robe en velours. Robe en crêpe de Chine. Tapis orné de peinture vu d'applications. Description de toilettes. Modes. Chronique parisienne et artistique. Livres d'étrennes. Episodes d'histoire naturelle : le *Poisson-tube*. Pensées. Menu.

Supplément littéraire. — Roman : *L'Héritage de Gledesworth* (suite).

VIENT DE PARAITRE :

NOUVELLE MÉTHODE SIMPLIFIÉE

DE TENUE DES LIVRES

par P. Degrelle-Lasalle, ROUBAIX

Cette méthode, due à d'ingénieuses *combinaisons de tracés*, ne saurait trop être recommandée à toutes les personnes qui s'occupent de comptabilité. — Clarté, simplification du travail, garantie absolue contre les erreurs et les oublis, possibilité d'inventaires rapides et sûrs leur apparaîtront comme les résultats certains de cette nouvelle méthode.

Prix 3 fr. 50, en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*.

OCCASION UNIQUE ;

RHUM VIEUX

A 2 FRANCS 50 LE LITR

EAU-DE-VIE DE VIN

SUPERFINE

A 1 FRANC 80 LE LITRE

MALAGA QUALITÉ EXTRA

A 1 FRANC 60 LA BOUTEILLE

Chez Mme Alfred Messiaen, 75, rue de l'Ommelet, à quelques mètres de la rue Pellart, Roubaix

AUX

Fabriques Parisiennes

E. LANDAUER

16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16

ROUBAIX

SPÉCIALITÉ DE BLANC

Trousseaux et Layettes

FABRIQUE DE LINGERIE

et Broderie à la main

à Remiremont (Vosges)

Nous avons l'avantage d'informer notre honorable clientèle que nos assortiments pour **cette saison** sont complètement terminés et que nous avons actuellement en magasin un **immense choix de modèles nouveaux** et des plus variés pour

TROUSSEAUX ET LAYETTES

ainsi qu'une quantité considérable d'**articles pour enfants**, tels que :

Robes blanches et couleurs, Tabliers, Douillettes et Pelisses cachemire, Robes de baptême, etc., etc.

CHOIX MAGNIFIQUE

DE RIDEAUX EN TOUS GENRES

SPÉCIALITÉ

DE LINGERIE FINE

GRAND ASSORTIMENT DE

DRAPS ET TAIES BRODÉS

Prix exceptionnels

BRODERIES EN TOUS GENRES

Dépôt de Toiles des Vosges

ET

LINGE DE TABLE

garantis à l'usage

CHIFFRES ET BRODERIES

A FAÇON

La Maison des **Fabriques Parisiennes**, connue depuis de nombreuses années, à pour principe absolu de **vendre entièrement de confiance** les **articles les plus soignés et les mieux assortis** à des conditions de **bon marché exceptionnel.**

PRIX-FIXE *marqué en chiffres connus.*

16, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix

A. BOUTRY, ENTREP

36, Rue de l'Espérance

ROUBAIX

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

PAVAGES, Sables et Graviers

VOIES FERRÉES

TERRASSEMENTS & NIVELLEMENTS

COUVERTURE

Zinguerie & Plomberie

A LA TOUR EIFFEL

Chronomètre, 2 fr. 50

Pendule, 13 fr.

Argent, argent, métal, garantis 2 à 5 ans.

22 fr. MONTRE argent, cuvette argent, 6 rubis, garantie 2 ans.

C. VOUILLAMIET, fabt d'horlogerie, ex-président de la Société des Horlogers, 85, Rue BATTANT, à Besançon (Doubs).

Envoi gratis et franco CATALOGUE & DESSINS.

22377

MONSIEUR, *grande noblesse*, désire personne honorable, fortunée, se destinant à la diplomatie, à la carrière militaire, à la magistrature, etc., pour CÉDER PARTIE de ses titres.

Réponse au bureau du journal, à M. de Bargemont. 24580—49049

Nouvelle Carte des Bassins Houillers

DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Par E. VUILLEMIN

En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, rue Neuve.

GOFFIN et GABEREL

48, Rue de l'Epeuillé, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE BATIMENTS

MAÇONNERIE, DALLAGES, FOURNEAUX

PIERRES & MARBRES

SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE